



**Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises**



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**
Meurthe-et-Moselle

Diagnostic environnement

Le diagnostic environnement a pour objectif de faire un état des lieux de la situation de votre entreprise, notamment vis-à-vis de la réglementation environnementale. Ce diagnostic permet de faire un point avec vous sur toutes les pratiques environnementales de votre activité (eau, air, déchets, bruit...).

Le diagnostic est réalisé au sein de votre entreprise et a pour but de lister vos bonnes pratiques ainsi que les points à améliorer. Les conclusions de ce diagnostic vous seront remises à travers un rapport confidentiel.

Avec ce diagnostic, notre objectif est de vous accompagner à améliorer vos pratiques en identifiant les réglementations environnementales auxquelles vous êtes soumis ainsi que les investissements potentiels, bonnes pratiques à mettre en place et les aides financières possibles vers lesquelles se tourner. Ainsi, nous trouverons ensemble des nouvelles démarches à mettre en place pour régler un point qui vous pose problème ou améliorer vos pratiques de manière générale.

VOTRE CONTACT :

CNIDEP : 03.83.95.60.88 - cnidep@cnidep.com

CNIDEP	Mise à jour : 26 Décembre 2016	Diagnostic environnement	1/1
--------	--------------------------------	--------------------------	-----